



Rectificatif

3e RENCONTRE AVENIRS

DIMANCHE 4 MAI 2025 - Piscine de CONCHES

CATEGORIE : AVENIRS (Filles & Garçons nés en 2014 & après)

Pour être engagé, le nageur doit être en possession du **Savoir Nager en Sécurité** et une licence **COMPETITEUR**.

PROGRAMME : Ouverture des portes 14 h 00 – Début 15 h 00

50 M Papillon
50 M Dos
50 M Brasse
50 M NL
100 M NL
100 M 4 Nages
Pause 10 mn
Relais 4 x 50 M NL

TROIS EPREUVES MAXIMUM PAR NAGEUR.

Pour être classé, il devra être engagé obligatoirement sur un 100 M et deux 50 M au choix.

Un nageur qui serait engagé sur trois 50 M ne sera pas classé mais ses performances seront prises en compte.

RECOMPENSES : Une médaille aux cinq premiers par année d'âge, au classement des 3 épreuves
Une médaille aux trois premiers relais

FRAIS D'ENGAGEMENT : 2,00 € par épreuve individuelle
4.00 € par relais

Engagements :

Sur **EXTRANAT**, pour le **LUNDI 28 AVRIL 2025, AVANT MINUIT**

Règlement :

par virement bancaire ou par chèque (à envoyer au secrétariat départemental, Mme CRAMBERT)

IMPORTANT : La combi, c'est pas permis ! Le port de la combinaison est interdit à la catégorie « Avenirs » pour toutes les compétitions départementales et régionales.